



CENTRALES VILLAGEOISES du Pays d'Aigues

**Webinaire Energie Partagée du
24 mars 2016**

Les apports de RAEE

- Le modèle des centrales villageoises
- Une boîte à outils très complète qui s'enrichit au fil de l'eau
- Un site partagé entre toutes les centrales qui permet aussi de communiquer sur notre projet
- Une hot-line très efficace



Un projet qui avance vite grâce à RAEE et au PNRL

- janvier 2015 : suite aux réunions publiques organisées en 2014 par le PNRL et à l'inauguration de la première centrale villageoise en octobre 2014 un groupe de 8 fondateurs se forme
- mai 2015 : la société est enregistrée au greffe du Tribunal de Commerce, les études de faisabilité sont lancées par le PNRL

Un projet qui avance vite 2/3

- juin 2015 : début des études de faisabilité
- juillet 2015 : fin des études APD
- septembre 2015 : dossier de consultation
- octobre 2015 : lancement des consultations d'entreprises
- novembre 2015 : dépouillement des consultations

Un projet qui avance vite 3/3

- décembre 2015 : autorisations administratives acquises, validation du projet et du choix des entreprises par la première AG des actionnaires, dépôt d'un dossier dans le cadre de l'appel à projets PV de la région PACA
- mars 2016 : les fonds propres atteignent 50 000 €, il ne manque plus que le financement bancaire...

Quelques exemples de toitures



Quelques exemples de toitures



Quelques exemples de toitures



quelques chiffres

- 11 toitures retenues : 9 publiques et 2 privées
- 550 m² de panneaux PV
- 92 kWc
- 119 MWh de productible annuel moyen sur 20 ans, soit la consommation annuelle de 17 foyers et une économie de 45 tonnes de CO²/an
- Coût de réalisation estimé à 242 000 € HT
- 30 700 € HT de recettes annuelles

Simulation financière niveau APD

Surface photovoltaïque (m2)	584
Puissance photovoltaïque (kW)	92,35
Production annuelle (kWh/an)	119136

Coût investissement (€)	247 526 €
Recettes (€/an)	30 713 €
Charges (€/an)	8 671 €
Charges exceptionnelles 1ère année	670 €
Charges exceptionnelles 11ème année	0 €

Fonds propres	70 000 €	28%
Nombre de parts	700	
Montant de la part	100 €	
Emprunt bancaire	202 279 €	110%
Taux emprunt	2,40%	
Durée (ans)	10	

Taux perte de production/an	0,60%
Taux d'indexation du tarif	0,50%
Inflation	1,50%
Mise en réserve années 1 à 3	100%
Mise en réserve de 4 à 20 ans	30,0%
Taux d'actualisation	3,0%
Taux CSG	15,5%
Taux de disponibilité centrale	99,0%
Taxe CFE	520

<i>TRI du Projet</i>	5,03%
<i>Rentabilité financière (Résultat Net / Fonds propres)</i>	7,01%

Un site pour la communication



Actualités des Centrales Villageoises du Pays d'Aigues

Toute l'information sur nos projets

Pendant l'année 2014, une série de réunions organisées par le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) dans les villages de la Communauté Territoriale du Sud Luberon (COTELUB) a conduit à la création de la SAS "Centrales Villageoises du Pays d'Aigues" le 31 mars 2015.

Cette société, de type coopératif et portée par des citoyens, a pour but de développer la production d'énergie renouvelable, en concertation avec le PNRL et les élus locaux, et d'agir en faveur des économies d'énergie à travers une prise de conscience collective des avantages multiples que nous pouvons en retirer.

Vous pouvez, vous aussi, agir contre le réchauffement climatique et pour les générations futures en devenant sociétaire des "Centrales Villageoises du Pays d'Aigues".

Téléchargez la [plaquette](#) du PNRL "Produire ensemble des énergies renouvelables, c'est possible !" et la [fiche](#) de présentation des "Centrales Villageoises du Pays d'Aigues".

Pour de plus amples renseignements vous pouvez nous contacter par mail : paysdaigues@centralesvillageoises.fr ou par courrier :

CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES
5 résidence Marcel Pagnol
84240 LA TOUR D'AIGUES

Les partenaires techniques et financeurs de la démarche
CENTRALES VILLAGEOISES



MERCI DE VOTRE ATTENTION